

Saint Cassien, le 29 juin 2020



Ligue  
Auvergne-Rhône-Alpes  
de Badminton

**Conseil d'administration réuni le  
vendredi 26 juin 2020  
RELEVÉ DE DÉCISIONS (n°2020-03)**

Le conseil d'administration de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton s'est réuni le vendredi 26 juin 2020. Il a, lors de cette réunion, arrêté les décisions suivantes :

1. Organisation des AG ordinaire et élective de la ligue :  
Face aux problématiques d'organisation des AG des comités départementaux en respect des délais imposés par les statuts fédéraux et grâce au report de l'AG élective fédérale en décembre, la ligue organisera ses AG ordinaire et élective, l'une avant l'autre, le **samedi 31 octobre 2021** à Ecully.
2. Calendrier des compétitions et des formations pour la saison 2020/2021.
3. Calendrier des réunions du CA de la ligue pour la saison 2020/2021 (en annexe).
4. Décision d'impliquer les comités à l'avenir lors du choix des dates des rencontres ICR.
5. Cooptation de Monsieur Bryan FLORET au sein du CA de la ligue.
6. Acceptation d'une modification du règlement des ICR pour la saison 2020/2021 : le JA du club peut officier à domicile s'il n'est pas membre de l'équipe de son club dans la division concernée.
7. Décision de ne pas postuler pour l'accueil de l'étape 3 du circuit élite fédéral senior.
8. Choix de remettre le drapeau aux clubs entrant dans le dispositif « mon club et moi » dès le début de saison.

John PYM  
Président

# ANNEXE



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes  
de **Badminton**

## **DATES CLES SAISON 2020/2021**

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LIGUE AURA**

Réunions du CA de la ligue		AG ordinaire
2020	2021	2021
2-oct.	29-janv.	27-mars
31-oct. (PM)	7-mai	
11-déc.	25-juin	